

CHARTAINVILLIERS 1919-1921: L'APRES-GUERRE

Si l'armistice a pris effet le 18 Novembre 1918, les conséquences des hostilités n'ont pas disparu pour autant au même moment. La vie ne reprend que lentement son cours, et le retour des poilus ne se

La vie ne reprend que lentement son cours, et le retour des poilus ne se fait que progressivement. A Chartainvilliers, comme dans les autres communes de France, en 1921, un Monument aux Morts leur est érigé.

RETOUR DES POILUS

A Chartainvilliers, au 11 Novembre 1918, ils sont encore 38 sous les drapeaux.

Trois rentreront avant noël 1918, 28 durant l'année 1919 et 3 attendront la fin de leur service militaire pour rentrer durant l'année 1920. Les deux derniers, DAIGNEAU Marcel et DELAPORTE Aristide, rejoindront leur famille au mois de juin 1920.

Dans notre village, le Conseil municipal verse, au mois de janvier 1919, 25 francs au dispensaire de Chartres de lutte contre la tuberculose et 25 francs à l'Office Départemental des Pupilles de la Nation.

50 F. sont alloués pour la Reconstitution agricole des départements victimes de l'invasion (04/1919)

Le 18 janvier 1919 s'ouvre, à Paris, la Conférence de Paix. Elle réunit les représentants des 27 pays victorieux, mais aucun responsable des États vaincus, ni de la Russie (dirigée par Lénine) qui avait accepté un armistice séparé en 1917, avant d'être contrainte à signer le traité de Brest-Litovsk en 1918.



Le Maire, M. TOUCHARD, de retour le 24 janvier 1919, revient présider les séances du Conseil municipal à compter du mois de février. C'est lui qui sera informé du dernier soldat mort, dont le nom figure sur le monument de la commune: LOCHON Mary Armand, né le 28/03/1884 à Chartainvilliers, Matricule 62 Dreux 1904, Soldat de 2^e classe au (1^{er} Régiment du Génie à Versailles) - Décédé le 26/01/1919.

Le curé de Saint-Piat M. ROBION, démobilisé, desservant de Chartainvilliers, vient prendre les clés du presbytère le 20 février 1919. Il bénéficiera d'une réduction sur son loyer.

Le 27 février 1919, c'est au tour de l'instituteur, M. FOU-CAULT, d'être démobilisé. Il ne reprendra sa classe que le 2 mai. Dans un rapport du 6 mai 1919, l'inspecteur primaire, note : « M. Foucault ... n'a pas (encore) eu le temps d'exercer une influence sensible sur la marche de la classe, que M. Foucault le reconnait, l'institutrice intérimaire avait laissée en bonne voie.

M. Foucault m'a paru reprendre ses fonctions avec plaisir, sa classe est préparée par écrit, les corrections de devoirs sont à jour...».

La classe, où sont accueillis les 39 élèves du village, n'a fait l'objet d'aucuns travaux depuis sa construction en



1902. Le Conseil municipal, de février 1919, décide de remettre au printemps 1920 les peintures de la Mairie-Ecole "mais demande qu'un lessivage d'hygiène soit exécuté dans les plus brefs délais" (CM 08/09/1919). L'institutrice intérimaire sera logée, jusqu'à son départ dans un logement loué par la commune 20 F./mois à Mme Blondeau.

Les trois « notables » retrouvent un village où les femmes ont fait une part importante des travaux agricoles et de la vie quotidienne. Ils peuvent y croiser l'une des 70 vaches qui paissent encore dans les prés de la commune.

En allant au marché de Chartres, ils peuvent également constater l'importante inflation qui sévit depuis 1914. Les prix ont été multipliés par 2,53 fois entre 1914 et 1919, notamment sur les produis du quotidien: le beurre (x4,18), la douzaine d'œufs (x3,90), un litre de lait (x2,56), un poulet (x3,51), le kg de viande de porc (x3,91) ou le kg de viande de mouton (x3,75)

Toutefois, comme le mentionne, le 7 février 1919, dans un rapport le sous-préfet de Dreux, :

« ... A la campagne chacun retrouve son travail et s'il n'est pas patron, le démobilisé trouve facilement une place.

Le cultivateur ne se ressent guère de la hausse constante du coût de la vie, il vit sur sa ferme et ne se prive de rien. S'il subit la hausse des instruments aratoires qu'il est obligé de remplacer, son exploitation lui laisse de larges profits.

A ce point de vue, j'ai tenu à me renseigner. Les chiffres de dépôts effectués à la Caisse d'Epargne de Dreux pendant le mois de janvier 1919 est, tout à fait significatif, ils s'élèvent à la somme de 798 197 frs. Ces dépôts proviennent uniquement de la petite culture, les gros cultivateurs ayant des comptes dans les banques. Aussi est-il inutile d'ajouter qu'à la campagne on ne se plaint pas du coût de la vie et que l'état d'esprit des

...

cultivateurs est excellent.

Par contre, l'état d'esprit de l'ouvrier et du fonctionnaire, du petit employé, est mauvais. Cette catégorie de salariés se trouve dans une situation désastreuse. Les indemnités de cherté de vie sont tout à fait insuffisantes quand le prix des denrées a toujours doublé et quelquefois triplé, et il semble que ces indemnités ne peuvent que faire patienter dans un avenir meilleur, mais non résoudre le problème. La diminution du coût de la vie ne commencera que quand des marchandises seront apportées sur le marché... ». (AD28 M 301)

REFUS DE PERDRE LE GARDE-CHAMPÊTRE

En matière de police municipale, « vu le calme de la population, les moyens actuels en vigueur suffisent à assurer toutes les infractions aux lois, ... sans se montrer hostile au projet nouveau [présenté par le gouvernement], ... (le Conseil municipal) se déclare favorable au maintien de son gardechampêtre. (Car) supprimer le garde champêtre, c'est donner un encouragement à la rapine et au vol ». (CM 02/1919)

La compagnie des sapeurs-pompiers, dont l'effectif s'était réduit à 10 unités durant l'année 1918, se recompose avec 20 hommes. La pompe à incendie est réparée pour 22 francs en février 1919. Le Service du Magasin régional du Mans a répondu favorablement à la demande d'effets militaires pour Pompiers. Le Conseil municipal valide l'achat de 20 pantalons, 20 vareuses et 20 bandes molletières est effectué pour un montant de 856,80 F. (CM 20/11/1919)

Loi des 8 heures

Votée le 23 avril 1919, cette loi "contre-feu" intervient à Le grand paradoxe du Traité de Versailles est que le Sénat quelques jours des célébrations du premier mai, qui ont fait de la journée de 8 heures un mot d'ordre central.

Elle revêt une portée générale, s'appliquant aux salariés hommes et femmes. Elle énonce le principe de la journée de 8 heures et de la semaine de 48 heures et consacre ainsi l'expression des « trois 8 » : 8 heures de travail, 8 heures de loisirs, 8 heures de sommeil pour l'ouvrier. L'ouvrier peut Alors qu'à Paris, le 14 juillet 1919, est organisé un défilé de aménager son temps de travail de façon à bénéficier d'une journée et demie de repos : c'est ce qu'on appelle la « semaine anglaise ».

La loi précise, en outre, que la diminution du temps de travail n'implique pas une diminution de salaire. Elle prévoit également des dérogations à la journée de 8 heures lorsque certaines circonstances propres à l'activité en question le justifient. D'une façon générale, la loi est bien appliquée et permet de stimuler encore la forte productivité, déjà induite par la reconstruction. Elle ne sera remise en cause qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale en raison de l'effort de guerre. [Wikipedia]

LE TRAITE DE VERSAILLES

Après le refus britannique d'annexion de la Rhénanie par la France, et le rejet du principe d'affirmation de l'égalité des races proposé par le Japon, le 28 avril 1919 la Conférence de Paix retient Genève pour installer le siège de la Société des Nations (SDN), précurseur de l'ONU.

Le 28 juin 1919, jour anniversaire de l'attentat de Sarajevo, se déroule, dans la Galerie des Glaces du Château de Versailles, la signature du traité de Versailles entre les alliés, dont la France, et l'Allemagne. Ce traité, ratifié le 10 janvier 1920 lors de la première réunion de la SDN, met fin à la Première Guerre mondiale.

L'Allemagne est amputée de 10% de son territoire, dont l'Alsace-Lorraine restituées à la France.

Outre ces amputations, l'Allemagne, qui n'a pas été représentée au cours de la conférence de Paix de Paris, perd ses colonies. Elle doit également livrer tout son matériel militaire aux alliés et se voit interdire le service militaire obligatoire.

Son grand état-major est dissout, et son armée est limitée à 100 000 hommes.

En sus, elle se voit imposer de lourdes réparations économigues.

226 milliards de marks-or de dommages dus par l'Allemagne, dont 132 milliards à la France et à la Belgique. Ce dernier montant représente 47 312 tonnes d'or, lesquelles, au cours de l'once d'or au 26/10/2019, représentent 2 065 Milliards d'euros, soit 61% du PIB de l'Allemagne de 2018 (3 386 Mds d'€).

Încapable de faire face à ses remboursements, la République de Weimar sera contrainte à des livraisons en nature. Du fait des retards dans les livraisons de produits et marchandises, la France et la Belgique envahiront la Rhur en janvier 1923 et l'occuperont jusqu'en août 1925, aggravant ainsi les difficultés économiques allemandes.

Un recul du français

Mais le Traité de Versailles marque aussi le recul de la France, et du français dans le concert des nations. En effet, lors des négociations de ce traité, Georges Clémenceau, qui parle couramment l'anglais, accepte les demandes britannique et américaine de voir l'anglais instituer comme seconde langue de travail.

Pourtant, depuis les traités d'Ultrech des 11 avril et 13 juillet 1713, qui mettaient fin aux guerres de succession en Espagne, le français est reconnu comme langue officielle de la diplomatie occidentale.

La renonciation à cette exclusivité par Clemenceau lors du Traité de Versailles marque le repli que va connaître notre langue dans le monde diplomatique au profit de l'anglais.

américain refusera, par un vote du 19/11/1919, de le ratifier... ce qui empêchera les Etats-Unis de devenir membre de la Société des Nations, dont la création avait été suggérée, par son Président Woodrow WILSON, le 8 janvier 1918.

1919 : des cérémonies mesurées

la Victoire qui rassemble plus de 2 millions de personnes, à Chartainvilliers les festivités sont plus mesurées.

Mr le Maire expose aux Membres présents qu'il y a lieu de prendre des dispositions au sujet du 14 Juillet.

Cette année, cette date est doublement mémorable, puisque, en même temps que fête de la Nation, ce fut le jour choisi pour rendre un juste hommage à nos troupes victorieuses, aux héroïques défenseurs de notre sol.

Toutefois, Mr le Maire rappelle que ce jour de fête ne fait pas oublier les deuils qui ont frappé si cruellement notre pays, et se faisant l'interprète du Conseil, il prie les familles éplorées d'agréer l'expression de ses condoléances attristées. (CM 07/07/1919)

Il est décidé, comme par le passé, de fêter ce jour mémorable avec toute la population, et de glorifier « nos mobilisés » en leur offrant la place au banquet.

Le ministre de l'Intérieur (JO du 14/08/1919) décerne la médaille d'honneur à M. BEAUCHET Marie-Napoléon-Emmanuel, cantonnier ordinaire de 2e classe, voirie départementale, à Chartainvilliers

En septembre 1919, le Conseil municipal souhaite l'érection d'un Monument des Morts pour la Patrie dans le cimetière (face tombe 1870). Il vote 2500 F., et lance une souscription auprès population, à laquelle la Compagnie des Sapeurspompiers verse 40 F. et la société de Tir « La Patriote » 25

En octobre 1919, une équipe de 4 soldats est présente dans le village pour le battage. Un repas leur est offert par le conseil municipal.

service funèbre financé par la Mairie.

Le 25/10/1919, à la veille du premier anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 est votée une loi relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande guerre. Cette loi est à l'origine de la minute de silence, pratiquée pour la première fois en novembre 1919.

REPRISE DE LA VIE DEMOCRATIQUE

Les travaux pour l'alimentation en eau potable, interrompus en 1914 du fait de la guerre redeviennent une préoccupation municipale. Le 12 octobre, vu les prix excessifs conseil municipal demande la reprise des travaux de

Déclarations Deschanel:

Concernant l'Afrique du Nord : « Peut-être un jour, sous une forme ou sous une autre, nous trouverons là les soldats qui nous manquent. C'est de là, peut-être, que dans une heure de péril extrême, pourrait venir le salut. » Concernant la décentralisation

« L'autonomie communale est la racine de toutes les libertés. »

Concernant la politique extérieure : « Nous devons nous dire que le jour où la France ne reconnaîtrait plus comme le premier principe de sa politique extérieure le respect du droit, elle perdrait l'intelligence des conditions de sa grande existence dans le monde et ses raisons de vivre. »

majoration en accord avec l'entrepreneur.

Retour des élections

En 1919, la vie démocratique reprend ses droits. Après sa reconstitution, au 31 mai, la liste électorale Chartainvilliers enregistre 89 inscrits, contre 99 en mars 1914. Seuls les hommes sont électeurs.

Malgré un vote favorable, le 21 mai 1919, de la Chambre des Députés accordant le droit de vote aux femmes, le Sénat leurs refuse toujours ce droit.

Cette liste électorale va servir deux fois. La première, lors des Elections Législatives du 16 novembre, où Paul DESCHANEL (celui-là même qui sera élu président de la République le 17 janvier 1920, tombera d'un train en mai et démissionnera, pour raison de santé, le 17 septembre de la même année) obtient les suffrages de 61 électeurs sur 71 votants enregistrés dans le village.

La semaine suivante, le 23 novembre1919 a lieu le premier tour des élections municipales. Après un deuxième se croit être le fitour qui se déroule le 7 décembre 1919, le conseil municipal est installé le 10 décembre.

M. GUERIN Henri est élu Maire (9 voix sur 10 au 3e représente en décla-Tour), après le refus de son élection au 1er Tour (8 voix rant que les habisur 10) par M. TOUCHARD, maire sortant. M. LAN- tants ont le plus GLOIS est élu adjoint, avec 7 voix au 1^{er} tour.

En ce début d'hiver 1919, un cours d'adultes est ouvert, le premier depuis 1914 ; une dette de 35 F, pour avoir fourni 12 kg de paille par mois au refuge communal durant les années 1913/1917, est remboursée à M. HE-REAU ; une facture de M. BLECHET relative à 42 K 800 de sulfate de cuivre fournis aux habitants pour la culture, soit 71,85 f. est acquittée par la Mairie.

Le nouveau conseil municipal, « vu l'état de notre service routier, décide de reconstituer la commission des chemins ». En février 1921, le Conseil municipal félicitera cette commission « des grandes améliorations apportées ».

La valeur des biens communaux assurés contre l'incen- financés par die est réévaluée à 120 000 F, dont : Ecole et dépendances (50 000 F), Mobilier de Mairie (2 000), Mobilier seront installés au printemps 1923. scolaire (3 000), Pompes incendie (6 000), Eglise Cette décision municipale précède de 3 jours, la décision (40 000), Presbytère (15 000), Lavoir (3 000), Refuge

Pour les objets du culte l'assurance est portée de 10 000 En matière de transports, à deux reprises durant l'année à 20 000 frs.

En cette fin de première année « d'après-guerre », les

Le 2 novembre, journée de deuil national, se déroule un recettes du budget communal de Chartainvilliers sont de 18 166,10 F, pour 11 463,67 F de dépenses. La dette communale s'élève à 28 000F. Les recettes de 1920 seront de 25 863,62 F, et celles de 1921 de 29 015,99F.

> Au niveau national, La France, créancière sur l'étranger de 45 milliards en 1913, est débitrice de 39 milliards (perte des emprunts russes ou autrichiens, emprunts de guerre interalliés). Le PIB est de 280 milliards de francs, sa croissance de 20 %, pour une inflation de 22,5 %. Le déficit budgétaire est ramené à 17 % du PIB (47,6 milliards de francs) et la dette publique s'élève à 160 % du PIB. Le chômage augmente à 7 %.

Cette situation financière « délicate » conduira le gouverdes travaux, en réponse à l'entreprise BROCHOT, le nement, le 25 juin 1920, à faire voter des mesures visant à accroître les recettes de l'Etat. Les plus fortunés seront forage aux conditions du sollicités, par une hausse de l'impôt général sur le revecahier des charges, avec nu, dont le taux marginal passe à 50 %.

1920-1921:

Eau potable, électrification, gare de marchandises ... de nombreux projets en gestation

Dans la commune, les années 1920 et 1921 sont marquées par la poursuite des démarches pour reprendre les travaux de forage d'un puits permettant l'alimentation en eau des habitants du village. Cela devient de plus en plus une priorité, car la pompe en service depuis 50 ans donne des signes de faiblesse et doit être réparée dans l'urgence (05/07/1921) pour 2 000 F.

Après avoir voulu résilier le contrat initial de forage (CM 02/1920), le Conseil municipal sollicite une subvention supplémentaire du Pari Mutuel (dont les bénéfices sont dédiés à ce financement) qu'il obtiendra en 1922.

Un autre projet fait son apparition, celui de l'électrification des campagnes.

Ainsi, le 20/08/1920, le Conseil municipal : « Donne avis

très favorable au projet d'installation de la ligne d'énergie électrique, et il dèle interprète de la population qu'il ardent désir de voir l'électricité chezeux soit au point de vue éclairage, soit au point de vue force motrice ».

Dans la même séance, il adhère à la création du syndicat de production et de distribution électrique Auneau/ Maintenon: 35 000 F sont votés pour l'adhésion initiale, un

CHARTAINVILLIERS (E. et-L.)
et transformateur d'énergi

emprunt sur 30 ans. Les premiers lampadaires du village

prise d'électrifier les chemins de fer.

1920 (mai et novembre), le conseil municipal « demande création d'une gare de petite vitesse (marchandise) à la halte de St-Piat », « Vu que les localités situées dans un

La région comporte 4 minoteries, une tuilerie briqueterie, et des fermes de grosse importance (paille, grains, engrais, bestiaux).

Depuis plusieurs années une progression constante de parisiens qui viennent séjourner l'été est constatée dans toute la région qui ne demande qu'à étendre son commerce.

Vu qu'une promesse de gare fut déjà faite en 1913, et que dernièrement une enquête faite par le service commercial des chemins de fer a donné des renseignements probants et s'est terminée par un avis favorable.

Le conseil donne son appui moral à Mr le Maire de St-Piat, qui est en charge de poursuivre les pourparlers avec l'administration de chemins de fer de l'Etat pour obtenir une gare de marchandises à St-Piat ».

Si certaines avancées importantes se manifestent en matière de services à la population (réseau d'eau,

électricité, une gare), cela n'empêche pas la vigilance du conseil municipal qui en février 1921 « proteste contre le projet qui consisterait à faire une distribution postale à certains habitants <mark>de Jou</mark>y par le facteur desservant Chartainvilliers avant son Ce 11 Novembre 1920, à Paris, on transfert le cœur de Léon départ pour sa distribution.

Ce projet aurait pour résultat de faire arriver notre facteur une dat inconnu sous l'Arc de Triomphe. heure plus tard, tandis que Jouy qui a déjà le privilège de deux distributions aurait le matin trois facteurs à son service.

s'entremettre auprès du Directeur des Postes pour qu'il ne front une concession individuelle à perpétuité. donne pas suite à ce projet ».

frappent à la porte de la Mairie. Ainsi, en mai 1920, il est demandé un devis pour refaire l'ensemble des peintures exté-<mark>r</mark>ieures et intérieures de la Mairie-Ecole. La dépense de Le plan du Monument aux Morts, lui, 6 526,94 F sera financée par un emprunt, sur 30 ans, de subira les foudres de la Commission 6 500F

Cela n'empêchera pas un élève de la classe de Chartainvilliers, reçu au Certificat d'Etudes Primaires, de se voir gratifier joindra la commune de déplacer la d'un Livret d'épargne de 5 F offert par la Mairie.

La Guerre toujours présente

La Guerre reste néanmoins présente. Suite à une Loi du 25 juin 1919, et à une requête auprès du procureur de la République de Saint-Mihiel en vue de faire déclarer judiciairement son décès, le soldat GUIARD Paul, soldat au 102e régiment d'infanterie, domicilié à Chartainvilliers (Eure-et-Loir), est reconnu disparu à Margny-aux-Cerises (Oise), le 26 septembre 1914 (JO du 08/06/1920).

De même le 25/01/1921, l'Etat-civil de la commune enregistre, après un jugement du Tribunal de Chartres, la retranscription du décès du soldat : DROUARD Gustave, 2e classe, 315e Régiment d'Infanterie, Mort pour la France le 25 septembre 1915 à Auberives (Marne).

Son nom ne figure pas sur le Monument aux Morts de la com-<mark>m</mark>une, mais sur celui de Jouy.

En Eure-et-Loir, en décembre 1919, on dénombre 5 798 tués <mark>ou</mark> disparus, 260 mutilés ayant quitté la culture, 813 mutilés <mark>re</mark>venus à la terre, 155 511 démobilisés revenus à la culture, <mark>77</mark>9 démobilisés ayant quitté la culture, 79 non mobilisés ayant quitté la culture et 74 non-mobilisés venus à la culture.

Source : Enquête sur les vides causés par la guerre parmi les agriculteurs (décembre 1919)

Le 30 décembre 1919, une loi sur le lancement d'un nouvel emprunt - dit de la reconstruction au taux de 5 %, remboursera de 39,5%.

Le 5 novembre 1920, le conseil municipal déclare approuver le membres du Bureau de Bienfaisance et les membres de la Soplan du Monument aux Morts de la commune.

rayon de 3 km autour de la halte actuelle (St-Piat, Soulaires, Dans l'attente de son érection, le 11 Novembre 1920, les habi-Mévoisins, Chartainvilliers) ont une agglomération de plus de tants de Chartainvilliers célébreront « la Fête du Cinquantenaire de la République, Jour du glorieux anniversaire qui a consacré la victoire de nos armées ... Fête aussi consacrée à honorer les héros CHARTAINVILLIERS

morts pour la Patrie ».

11 Novembre 1920 : Une plaque de marbre à l'église

Pour donner toute l'ampleur désirable à cette fête du 11 Novembre, le Conseil municipal, en accord avec le bureau de Bienfaisance, alloue pour ce jour aux indigents une distribution de pain et de viande.

Le 11 Novembre, à une heure, le conseil municipal, les mutilés, les mobilisés, ainsi que la Compagnie des Sapeurs-pompiers, sont réunis et se rendent en corps constitué à l'église pour l'inauguration d'une plaque de marbre, souvenir commémoratif en l'honneur des enfants du pays morts pour la France.

A 3h, un lunch est offert à tous les mobili-

sés, avant que la journée se clôture, le soir, par des illuminations et un bal.

Gambetta au Panthéon, et l'on procède à l'inhumation du Sol-

En décembre 1920, « Mr le Maire émet au Conseil le vœu d'of-Les conseillers municipaux prient le Préfet de vouloir bien frir à tous les morts de la grande guerre que l'on ramène du

A l'unanimité le Conseil se fait un devoir de donner dans le cimetière une concession perpétuelle et individuelle à chaque Les travaux différés par économie, puis du fait de la guerre, enfant du pays, Mort pour la France ». Cette disposition sera refusée par la Préfecture.

> spéciale chargée à la Préfecture du suivi des monuments édifiés qui enpalme qui figure sur l'édifice (voir cicontre le projet initial).

Au final, « suivant l'avis de la majorité de la population ... le monument (sera) érigé près de l'église sur une place communale où il sera toujours visible pour rappeler à tous la mémoire des chers disparus ».

Le Monument est réalisé par l'entreprise Guilvard de Maintenon. Le financement des 3 902 F. est assuré par une contribution de la Commune à hauteur de 2 500 F. et d'une quête à domicile des habitants pour 1 410 F. L'Etat allouera, en 1923, une subvention « de 375 F. qui permettront financement de quelques travaux non prévus au devis ».

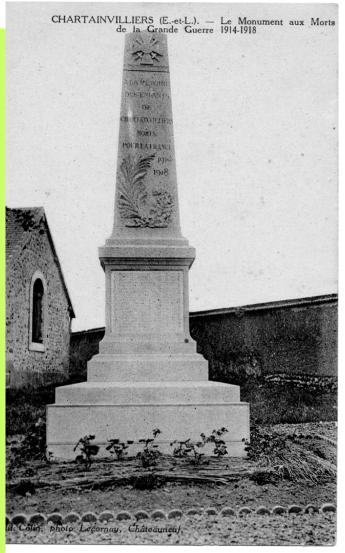


6 Novembre 1921 : **Inauguration du Monument aux Morts**

L'inauguration du monument des Morts de la Grande Guerre a lieu le 6 Novembre 1921.

« Chartainvilliers. - Hommages aux glorieux morts. - Le Monument aux Morts de la guerre a été inauguré dimanche dans la plus stricte intimité, sous la présidence de M. Langlois R., adjoint.

sable en 60 ans est votée. Rappelons qu'en 1920 l'inflation A 14h15 le cortège s'est formé à la Mairie ; Compagnie de sapeurs-pompiers, les enfants de l'école portant dans leurs bras de superbes bouquets de fleurs, puis la Municipalité, les



Devant le Monument, la compagnie de sapeurs-pompiers rendait les honneurs, et le lieutenant de la compagnie procéda à l'appel des 20 héros morts pour la Patrie.

Une énorme gerbe de fleurs offerte par la population a été déposée au pied du Monument.

Toute la population endeuillée assistait à la cérémonie qui s'est déroulée dans un profond recueillement.

Deux discours, prononcés l'un par l'adjoint, l'autre par le Président de la Société de Tir ont rappelé les souffrances des héros et adressés aux familles dans la douleur, l'expression de leurs condoléances attristées ». (AD28 « La Dépêche » du 09/11/1921)

Outre des fleurs déposés le jour de son inauguration, le budget communal financera un office religieux et un vin d'Hon-

Le lendemain de cette inauguration, le 7 novembre 1921, s'ouvre, à la Cour d'Assises de Versailles le procès de LAN-DRU qui sera condamné à la guillotine, pour 11 meurtres , le 30 novembre 1921.

La douleur locale des familles touchée par les deuils de la guerre n'empêche pas le Conseil municipal du moment d'être

solidaire avec les communes dont le territoire a été éprouvé directement par les combats.

Aussi, en juillet 1921, il alloue, comme d'autres communes du canton, à la commune de GENTELLES, dans la Somme, pendant 20 ans à partir de 1921, une somme annuelle de cent vingt francs, soit un total de 2 400 F, pour sa reconstruction.

Nota: La commune de Gentelles (80800) a donné le nom d'Espace Maintenon à la salle communale. Ceci en hommage à la commune de Maintenon (Eure et Loir) qui a parrainé la reconstruction du village à l'issue de la grande Guerre. Cette salle, ou plutôt les salles qui constituent cet espace sont utilisées pour toutes les activités de la commune. C'est là également qu'est installée la cantine pour les élèves du regroupement scolaire Gentelles-Cachy.

Une baisse de la population, et le retour des festivités

En mars 1921, la France se recense. A Chartainvilliers, c'est l'instituteur-secrétaire de Mairie qui est chargé de ce travail. Lors de la visite des 92 ménages (-20 par rapport à 1911) occupant 91 maisons, il dénombre 264 habitants, soit 42 de moins qu'en 1911. Cela malgré la Médaille d'argent de la famille décernée à Mme PIERRE, née HEREAU Eugénie, à Chartainvilliers pour ses 9 enfants (JO du 17/01/1921).

Parmi les recensés, il en compte : 46 qui ont 60 ans et plus (-12), 74 de 40 à 59 ans (-2), 66 de 20 à 39 ans (-7), 70 de 01 à 19 ans (-22) et 8 nés en 1920 ou 1921 (+1).

Parmi la population recensée, il y 131 femmes (-4) et 133 hommes (-38).

Dès le 14 juillet 1920, la fête reprend ses droits dans le village : Tombola gratuite, jeux divers, achat de viande pour les pauvres, bal de nuit et retraite aux lampions sont au programme.

Le 5 mai 1921, le luxe reprend ses droits avec la sortie du parfum $N^{\circ}5$ de *Chanel*, et le 27 mai, c'est la publication du Décret concernant la réglementation de l'usage des voies ouvertes à la circulation publique, que le public appela rapidement Code de la Route.

En juillet 1921, la fête scolaire des Prix, interrompue depuis 1914, est rétablie ; 200 F. sont alloués pour l'achat des récompenses. Le 14 juillet, il y a un banquet champêtre organisé et « la collation champêtre est offerte aux pompiers et organisateurs de la fête ».

04/12/1921 : Changement de Maire

Suite à une élection municipale partielle, le Conseil municipal se donne, le 4 décembre 1921, un nouveau Maire, M. LAN-GLOIS et un nouvel Adjoint, M. CHESNEAU.

Le même jour, il « décide d'acheter une écharpe de façon qu'elle soit toujours à la Mairie selon les besoins de l'administration municipale ».

Il décide également « l'installation de rideaux aux fenêtres de la salle de classe pour protéger contre les rayons solaires ».

Après le déluge de la Grande Guerre, le soleil se lève toujours à l'Est...

Pour la France, l'année 1921 s'achève économiquement dans la difficulté : le PIB recule de 4,4 % à 305 milliards de francs (retour au niveau d'avant-guerre), le chômage est à 5 %, la déflation est de 13,2 %, le déficit public s'élève à 33,5 milliards de francs (11 % du PIB) et la dette à 270 % du revenu national.

Mais les « années Folles » s'annoncent déjà...

Sources: Archives communales - Mairie de Chartainvilliers L'Eure-et-Loir Pendant la Première Guerre Mondiale par JC Farcy CDDP d'Eure et Loir 4e trim 1981 Archives Départementales d'Eure-et-Loir- 20727 et "La Dépêche d'Eure-et-Loir"

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Documents auteur GI

3 août 1914 11 novembre 1918

1 **562 JOURS**

223 semaines

52 mois

de



PAPILLON GAERIER 26-9-16 HEBERT JOSEPH 20-9-17
REGINER JULIEN 5-11-16

GUERRE

au total : 18 600 000 morts dont 8 900 000 civils 21 250 000 blessés militaires

en France:
1 700 000 morts
dont 300 000 civils
4 300 000 blessés militaires

à Chartainvilliers : 24 MORTS
13 blessés
70 mobilisés

« Nous avons gagné la guerre, maintenant il va falloir gagner la paix et ce sera peut-être encore plus difficile. »

Georges Clemenceau